



Avertissement pour suspicion de vole

Par **louloutte82**, le **06/02/2013** à **18:53**

Bonjour, a tous j'espère que vous pourrez m'aider un peu. Je viens de recevoir un avertissement sans critère détailler, je travaille dans la restauration, j'ai eu un premier avertissement pour non sourire au client d'après des commentaires sur internet et la je viens d'en recevoir un deuxième pour suspicion de vol du a une impression de rapport que je n'aurai pas du tirer et que cela pourrai éventuellement cacher un éventuel vol. Je ne sais pas ou donner de la tête si je pose une plainte ou main courante pour diffamation ou si je ne fait que contester l'avertissement.

merci de vos réponses